

**ANNEXE IV**  
**UN DISPOSITIF DE FORMATION.**

Les deux ministères en charge de la coopération depuis le début des années soixante ont toujours été attentifs aux problèmes de formation des agents de l'assistance technique. Le ministère de la Coopération y a affecté des moyens importants. Il a notamment créé et maintenu, jusqu'à la fin des années quatre-vingts, le CPDCET (Centre de Perfectionnement pour le Développement de la Coopération Économique et Technique), qui assurait des sessions d'un an à des promotions de "coopérants de haut niveau", destinées à parfaire leur formation, leur information et leur réflexion sur le développement. D'autre part, ce ministère a développé à l'intention des coopérants, dans le cadre des politiques générales de formation continue, de très nombreux stages de courte durée dans des domaines variés. Ces stages ont été fréquentés par la majorité des personnels concernés. Depuis la réforme de la coopération internationale, ils sont toujours assurés dans le cadre du ministère des Affaires Étrangères.

Jusque vers le milieu des années soixante-dix, il existait, parmi les coopérants des secteurs techniques (agronomie, travaux publics, transports, télécommunications...), un pourcentage important d'agents issus des anciens corps de la France d'Outre-mer, ayant donc été formés aux spécificités économiques, techniques et humaines des pays en développement. En revanche, depuis quarante ans, aucune formation préalable à des missions de coopération n'a été assurée aux personnels susceptibles de devenir coopérants ou ayant signé un premier contrat de coopérant <sup>1</sup>. Autrement dit, les agents concernés ont dû découvrir par eux-mêmes et "sur le tas" les problématiques auxquelles ils devaient se confronter, les particularités des sociétés et des administrations qui les accueillaient, leurs blocages et leurs contradictions internes, les spécificités locales de leur métier. Les capacités personnelles d'adaptation à de nouveaux environnements jouent un grand rôle, et de nombreux coopérants ont su le démontrer. Cependant, ils auraient été grandement aidés s'ils avaient pu bénéficier d'une préparation préalable dans ces différents domaines.

Il ne s'agit plus, aujourd'hui, d'assurer la formation des coopérants d'hier. Les objectifs d'une formation adaptée au nouveau contexte de la coopération internationale de la France, en cohérence avec les propositions du présent rapport, se déclinent comme suit :

- intéresser un large public de personnes déjà insérées dans la vie professionnelle aux problématiques de la coopération internationale orientée vers les pays en développement, intermédiaires, émergents et en transition ;
- favoriser ainsi une large diffusion de ces problématiques dans un public "éclairé", et encourager une partie de ce public à participer à des actions de coopération ;
- identifier dans ce dernier cas les personnes susceptibles de se mobiliser concrètement et préparer à leur intention une formation plus ciblée ;

Contrairement aux formules précédemment mises en oeuvre (CPDCET et stages professionnels destinés aux coopérants), une formation utile pour la sensibilisation et la préparation de personnels susceptibles de participer à des actions de coopération, ou décidées à s'y engager, ne doit pas être conçue pour cette seule cible. Elle devrait avoir une vocation plus large, la préparation de ces agents étant l'un de ses "sous-produits".

---

<sup>1</sup> Seul le ministère de l'Agriculture a spécialisé quelques ingénieurs en fin de formation, chaque année, dans l'agronomie et la médecine vétérinaire tropicales, en vue de les orienter vers la coopération et l'assistance technique. D'autre part, un certain nombre d'universités offrent des formations axées sur les problématiques des pays du Sud : économie ou sociologie du développement, médecine tropicale, écologie et environnement... Mais il s'agit de formations diplômantes, orientées vers la satisfaction des besoins de la recherche et de l'enseignement universitaire. Enfin, des organismes comme le CHEAM, qui auraient pu jouer un certain rôle et qui, d'une certaine façon, l'ont tenté, n'ont pu réellement le faire, en raison des difficultés qu'ils ont rencontrées par ailleurs.

Plusieurs projets ont été évoqués au cours des dernières années, dont la réalisation éventuelle contribuerait à combler un vide dans le dispositif français de formation de haut niveau, à destination d'un large public de responsables, et à satisfaire en outre l'objectif particulier de sensibilisation et de préparation d'agents du secteur public ou du secteur privé à des missions de coopération (on rappellera qu'à l'avenir, ces missions auront un caractère temporaire : il ne s'agit donc pas de formation professionnelle pointue, mais de familiarisation à un contexte social, politique et économique différent de celui du milieu de travail habituel).

On donnera ci-après l'exemple de l'un de ces projets <sup>2</sup>, étant entendu que d'autres hypothèses sont actuellement à l'étude et qu'elles pourraient également, une fois mûries, apporter une réponse satisfaisante aux besoins identifiés. Mais une politique dynamique et ambitieuse de coopération ne pourra pas faire l'économie d'une formation centrée sur les grands thèmes qui, au niveau international, en fournissent la substance : le renforcement des capacités de l'État dans les domaines que personne ne lui conteste (assurer le droit, définir et arbitrer les "règles du jeu, offrir un cadre institutionnel, législatif et réglementaire au développement de l'ensemble de la société civile...) ; les échanges inégaux et la modernisation des appareils économiques, le développement des marchés intérieurs et régionaux, leur insertion dans l'économie mondiale ; les problèmes liés à la notion de développement durable...

L'exemple retenu concerne une initiative de l'ORSTOM ( aujourd'hui IRD) en 1996/1997, qui a été suspendue entre-temps pour des raisons diverses.

Un groupe de travail, composé de personnes d'horizons divers (recherche, université, administration du développement) a dressé le bilan des offres de formation relatives aux politiques et aux instruments du développement, dans les pays du Nord et du Sud.

Les principales conclusions du rapport peuvent se résumer comme suit :

**1 - Il existe une demande diversifiée pour des formations sur le développement, provenant**

:

- des administrations et, dans une moindre mesure, du secteur privé et du secteur associatif des pays du Nord dont l'activité principale est tournée vers la coopération et l'aide au développement, pour leurs propres cadres ;
- des pays du Sud, essentiellement pour former leurs cadres économiques et financiers, éventuellement leurs scientifiques, aux problématiques du développement ;
- des pays du Nord et des organisations internationales finançant, sous une forme ou sous une autre, l'aide au développement et à la coopération, en vue d'identifier les secteurs de formation des pays du Sud à appuyer.

**2 - L'apprentissage de l'application des politiques est un champ très largement couvert.** En d'autres termes, l'essentiel de ce qui peut se rapprocher d'une formation professionnelle, à tous les niveaux de responsabilité, fait l'objet d'une offre abondante et concurrentielle. Le financement ne manque pas.

En revanche, il apparaît **un besoin non couvert d'une formation moins spécialisée**, moins "ciblée", plus orientée vers une approche généraliste, dont la finalité devrait être de permettre **une analyse globale des questions de développement**.

Une formation destinée à entraîner des responsables à l'établissement de diagnostics suppose une articulation étroite avec la recherche et gagnerait à s'appuyer sur un forum périodique, traitant d'un certain nombre de grands thèmes du développement.

---

<sup>2</sup> L'auteur du présent rapport ayant contribué à la préparation de ce projet a retenu cet exemple parce qu'il le connaît bien.

Quatre organismes (trois de formation supérieure, un de recherche <sup>3</sup>) étaient convenus, avant la suspension du projet, de mettre en place un centre de recherche et de formation sur le développement, destiné à un public composé de représentants de pays du Nord et de pays du Sud, acteurs du développement (administrateurs, universitaires, chercheurs, responsables du secteur productif et du secteur associatif), exerçant dans leur domaine de compétence des responsabilités de haut niveau.

Pour répondre à la spécificité et au niveau de ce public, il était envisagé de mettre en place :

- une "école", organisant des sessions de formation ;
- un "forum", vitrine de l'institution et moteur des orientations ;
- un **réseau de laboratoires de recherche**, coeur de la réflexion.

Il était prévu d'obtenir le partenariat d'autres organisations, institutions de recherche et universités européennes., et d'adosser les activités de la structure à mettre en place sur les sites des partenaires, plutôt que de créer un ou plusieurs sites autonomes.

---

<sup>3</sup> La Fondation nationale des Sciences politiques, l'Institut international d'Administration publique, l'Université de Versailles-Saint-Quentin, l'ORSTOM.